

Un site collaboratif

Vous pouvez référencer votre dispositif vous-même directement depuis le site retab.fr, onglet « se référencer » ou via la page d'accueil du site

Pour toute mise à jour des informations de votre dispositif : créer un compte utilisateur et demander l'attribution à la fiche établissement correspondante via votre tableau de bord.

www.Retab.fr



Retab.contact@gmail.com

Retab.fr (à l'origine Aquirehab.fr) a été créé en 2017 par le Dr Geoffroy COUHET, médecin psychiatre responsable du **Pôle de réhabilitation psychosociale de la Tour de Gassies** dans le cadre de la mission réseau du **Centre Réfèrent de Réhabilitation psychosociale Nouvelle-Aquitaine Sud (C2RP)**. Le site est porté par l'**UGECAM Aquitaine**

Le site a pour objectif d'améliorer la connaissance du réseau de réhabilitation psychosociale ainsi que le parcours des usagers.

En 2018, un partenariat a été mis en place avec le **Centre Réfèrent de Réhabilitation psychosociale de Limoges (C2RL)** et l'équipe de l'**Observatoire des Populations Long Cours en région Nouvelle-Aquitaine** qui participe à la collecte, la mise à jour des données du territoire ainsi qu'à la vérification de la conformité des informations mises en ligne.

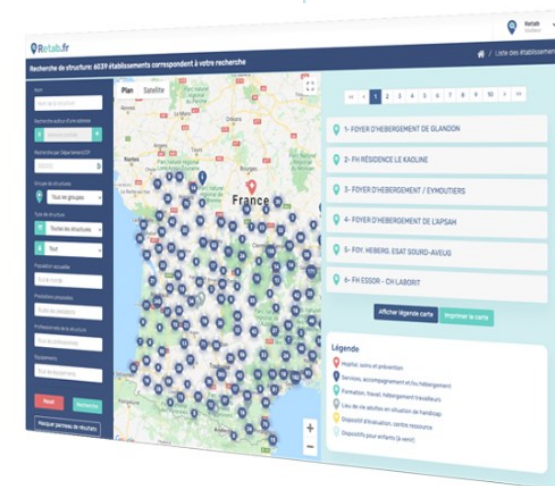
Retab est par ailleurs un site collaboratif entre les centres de réhabilitation psychosociale de plusieurs régions.

Depuis 2020, plusieurs nouveaux partenariats ont été mis en place avec des centres référents et supports d'autres régions : Centre Support de Toulouse en Réhabilitation Psychosociale (**CSTR**), Centre Ressource de Réhabilitation psychosociale et Remédiation cognitive de Lyon (**CRR**), Centre support aux soins de Réhabilitation Psychosociale des Pays de la Loire (**Créhab's**), Centre Support SUD pour la Réhabilitation psychosociale et le Rétablissement (**Rehab Sud**) en région PACA, et le Centre Réfèrent Régional en Réhabilitation psychosociale de Bretagne (**C3RB**).



Le moteur de recherche collaboratif des dispositifs de réhabilitation psychosociale et d'accompagnement vers le rétablissement

Pour favoriser la connaissance des établissements et services qui accompagnent les personnes présentant des troubles psychiques.



- ✓ Gratuit et libre d'accès
- ✓ Dédié à un large public professionnels et non professionnels
- ✓ Plus de 75 types de dispositifs référencés
- ✓ Des informations collectées directement auprès des dispositifs
- ✓ Des informations mises à jour annuellement

3 outils principaux



Un moteur de recherche

Avec des filtres de sélection permettant une recherche à partir d'une localisation, d'un type de prestations, du type de structure ou d'une caractéristique de la population ciblée (type de situation de handicap, prise en compte des difficultés sociales...).



Une carte

Une carte complète avec tous les dispositifs référencés, mise en place pour permettre une connaissance fine des ressources disponibles autour d'une localisation.



Un descriptif détaillé

Un descriptif détaillé pour chaque dispositif, mis en place pour permettre une connaissance précise de l'activité, des équipements, des prestations de chacun des établissements et services. Chaque dispositif est invité à renseigner ses informations pour en garantir la qualité.

Les dispositifs référencés

Des dispositifs regroupés en 6 catégories :

- Hôpital, soins et prévention
- Service, accompagnement et/ou hébergement
- Formation, travail, accompagnement au travail, lieu d'hébergement/travailleurs
- Lieu de vie adultes en situation de handicap
- Dispositif d'évaluation, centre ressource, centre expert, centre référent
- Dispositif pour enfants

Les objectifs

Le projet Retab a été pensé pour permettre aux usagers, aux proches et aidants, ainsi qu'aux professionnels, d'avoir une meilleure connaissance des dispositifs accompagnant les personnes présentant des troubles psychiques.



Pour les professionnels

il permet de contribuer à l'élaboration du projet de vie des usagers et à sa concrétisation en favorisant notamment un meilleur ciblage des établissements et services à solliciter.



Pour les usagers, famille ou proche

il permet de favoriser la participation active à la concrétisation des projets et la découverte de nouvelles opportunités d'accompagnement à proximité ou sur le territoire.



Pour les responsables des dispositifs référencés

il permet de se faire connaître, présenter des nouvelles prestations, favoriser des demandes de prises en charge ciblées, s'inscrire dans le réseau local.

Contribuer à l'élaboration et à la réalisation du projet

- ✓ Identifier les dispositifs ressources selon des prestations, des équipements ou des professionnels, et pallier le manque de visibilité des spécificités des structures et de leurs évolutions.
- ✓ Découvrir de nouveaux dispositifs, localiser les ressources envisageables autour d'une adresse.
- ✓ Garantir au maximum des informations à jour et conformes à l'activité des structures avec une collecte annuelle directement auprès des dispositifs.
- ✓ Favoriser la connaissance des ressources du territoire.